

MONTS D'ARDÈCHE

le **journal**
du parc



N° 11 - Automne 2011

JOURNAL D'INFORMATION DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES MONTS D'ARDÈCHE



*** Dossier**
L'appel de la forêt



- * **Actualités**
A l'école du Parc
Secrets fermiers
Tourisme durable
- * **Rendez-vous**
Cinéma au village
Randonnées châtaignes

édito



Les Parcs naturels régionaux sont nés en 1967, à une époque où nul ne parlait de développement durable. Territoires exceptionnels et fragiles, ils ont été précurseurs. Réunis en Juillet à Forcalquier puis en Octobre dans les Vosges du Nord, les 46 Parcs naturels régionaux préparent une nouvelle étape : quelles missions pour construire l'avenir de ces territoires ruraux ?

“ Jeune Parc ”, le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche a fêté cette année ses dix ans. Aujourd'hui, le Parc doit franchir une nouvelle étape et construire son projet à échéance 2025, sa seconde charte. Il s'agit simultanément de prendre appui sur les attentes et initiatives des acteurs du territoire et d'anticiper les changements afin de cibler la valeur ajoutée du Parc. C'est dans ce but que nous multiplions les rencontres avec les communes, communautés de communes et tous les partenaires.

Ainsi, le dossier de ce numéro du Journal montre diverses actions menées par ou avec le Parc en matière de gestion durable de ses forêts. Avec plus de 60% du territoire du Parc en forêt, le rendez-vous “2011, année internationale des forêts” était incontournable. Profitons d'une actualité qui se penche sur l'avenir des forêts mondiales pour zoomer sur nos 110 000 hectares de châtaigneraies, hêtraies, chênaies, pinèdes...

Enfin, à l'heure où j'écris ces mots, c'est la fête de la châtaigne dans les Monts d'Ardèche. Bonnes castagnades et bel automne à toutes et à tous !

Lorraine CHENOT
Présidente du Parc

sommaire

P.3 à 5 actualités

P.6 portraits

Les sacrées bonnes femmes
La menuiserie Antouly

P.7 la maison du parc

P.8 à 11 dossier

L'appel de la forêt

P.12 la vie du parc en images

Retour sur la fête des 10 ans du Parc

P.13 nature / culture

Natura 2000

P.14 rendez-vous

Les randonnées castagnades
Cinéma au village
Rendez-vous terroir

P.15 éphéméride et coin lecture

P.16 rubrikaparc

POUR RESTER INFORMÉ : www.parc-monts-ardeche.fr

Journal du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche - Semestriel
Directeur de la publication et de la rédaction : Lorraine Chenot
Secrétariat de rédaction : Vanessa NICOD
Rédaction et relecture : Equipe du Parc
Conception, création et réalisation graphique : APIDEE
Crédits : Michel Rissoan, Basalte, équipe du Parc
Photo de couverture : forêt communale de Privas
Impression : Imprimerie Rodsson (83)
ISSN : 1953 - 1370

Syndicat Mixte Parc naturel régional des Monts d'Ardèche
Domaine de Rochemure - 07380 Jaujac
Tél. 04 75 36 38 60 - Fax 04 75 36 38 61
accueil@parc-monts-ardeche.fr





Les nouveaux élus du Parc



La nouvelle équipe des élus du Parc

Lors du Comité Syndical du Parc des Monts d'Ardèche en mai dernier à Jaujac, les délégués du Parc ont élu leur Président et leurs Vice-Présidents. La participation était au rendez-vous avec 237 voix sur 292.

Lorraine CHENOT, déléguée de la commune de Saint-Mélany est élue Présidente du Parc.

L'exécutif du Parc est composé de 6 Vice-Présidents élus dès le premier tour de scrutin, avec :

- Dominique ALLIX, Délégué de Lachamp-Raphaël Vice-Président en charge de l'administration générale, des finances et des ressources humaines.
- Jean-Daniel BALAYN, Délégué de Saint-Michel-de-Chabrillanoux - Vice-Président en charge du tourisme, des sports de pleine nature et de la conciliation des usages.
- Sabine BUIS, Déléguée Région Rhône-Alpes Vice-Présidente en charge de l'agriculture, de la forêt, des paysages, de la gestion de l'espace/urbanisme/architecture et de la révision de la charte.
- Marie-Chantal De LEHELLE D'AFFROUX, Déléguée de Saint-Jean-Chambre Vice-Présidente en charge de l'éducation au territoire, de la culture et du patrimoine.
- Jean-Roger DURAND, Délégué Département de l'Ardèche - Vice-Président en charge de l'économie/artisanat/services, de la politique pour le maintien des actifs et des activités et de l'énergie.
- Simon PLENET, Délégué Département de l'Ardèche - Vice-Président en charge de la biodiversité, de l'environnement et de la recherche.

Ces élus se réunissent régulièrement au fil des dossiers, siègent au bureau du Parc tous les mois et portent la parole sur le territoire.

Quel avenir pour les 46 Parcs français ?

Les Parcs naturels régionaux ont été imaginés en 1967 dans le contexte d'une France rurale en profonde mutation. Ils avaient vocation à inventer, à "préparer les espaces de vie des générations de demain".

45 ans plus tard, Présidents, directeurs et partenaires des 46 Parcs de France se sont réunis les 7 et 8 juillet à Lurs et Forcalquier. Ils se sont lancés de nouveaux

défis pour anticiper les grands enjeux de société, la place de l'espace rural dans l'aménagement du territoire et la relation homme/nature au XXI^e siècle.

Parmi ces défis :

- Intégrer encore plus le social et la culture
- Dépasser les limites entre les espaces urbains et ruraux
- Créer du lien entre les habitants
- Se donner le droit à expérimenter de nouveaux dispositifs réglementaires
- Rechercher, innover et anticiper les changements

Dans chacun des Parcs des débats seront organisés pour aboutir à un texte d'orientation politique sur l'avenir des Parcs au printemps 2012.

A l'école du Parc

Pour l'année scolaire 2010/2011, le Parc a soutenu une trentaine de projets pédagogiques.



Journée de restitution des projets scolaires avec Chloé Gabrielli dans la cour de la Maison du Parc

Chacun de ces projets portait sur l'éducation à l'environnement pour un développement durable, en lien avec les programmes de l'Education Nationale. Autour de trois thèmes : "Accueillons la nature au jardin", "Paysage, paysage : Question de point de vue," et "Habiter les Monts d'Ardèche", les élèves de Saint-Julien-du-Gua en partenariat avec l'Ecole Nationale Supérieure de Saint-Etienne ont travaillé sur les plans et les maquettes de leur future école qu'ils ont présentés au conseil municipal. Les 6^e du collège de la Ségalière de Largentière ont poursuivi le chantier de réhabilitation de terrasses sur la commune de Vinezac.

Au total, c'est près d'un millier d'élèves qui sont allés à "l'école du Parc" des Monts d'Ardèche. La plupart du temps, les enseignants étaient accompagnés par le réseau des partenaires éducatif du Parc.

Pour 2011/2012, plusieurs projets sont déjà en cours et sont présentés sur le portail de l'éducation au territoire :

www.education.parc-monts-ardeche.fr

Réunion des 46 Parcs de France



Le tour des conseils municipaux

Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche a fêté ses 10 ans en juin dernier et sa nouvelle charte 2013-2025 est actuellement en préparation.

Depuis juillet 2011, les élus et agents du Parc proposent de rencontrer l'ensemble des conseils municipaux et communautaires du territoire. Les échanges portent sur les points suivants :

- Les liens entre le Parc et les communes
- Les actions conduites par le Parc depuis sa création
- L'avant-projet de charte 2013-2025
- Les priorités et les améliorations à apporter pour mieux travailler ensemble au développement des Monts d'Ardèche.

Autant de sujets sur lesquels la voix des élus des communes est essentielle pour l'avenir du territoire. Toutes les communes n'ont pas pu participer aux réunions organisées par le Parc depuis 2008 pour la révision de la charte. Ce tour des conseils municipaux est donc important pour le Parc, qui incite les communes à prendre rendez-vous.





Restitution d'une résidence d'artiste en 2010

Des artistes à l'usine

Les traces physiques, économiques et sociales de l'industrialisation des Monts d'Ardèche sont encore bien présentes. En 2012, les communautés de communes des Boutières et d'Eyrieux-aux-Serres inviteront, avec le Parc, des artistes en résidence pour valoriser ce paysage industriel (bâtiments, paysages, savoir-faire...). Avec leurs regards neufs et leurs créativité ils chercheront à se réapproprier ce patrimoine et s'interrogeront, avec les habitants et élus, sur l'avenir de ces nombreux sites industriels.

Leader en vidéo

Des reportages ont été réalisés par Virtuoses.tv pour illustrer le programme européen Leader "Vivre et créer dans les Monts d'Ardèche". Reportages au cours desquels des élus, des habitants, des porteurs de projets témoignent de leur expérience pour :

- Faire émerger de nouvelles activités économiques,
- Encourager l'agriculture,
- Partager l'espace et accueillir des habitants,
- Favoriser l'accès aux services et à une vie sociale et culturelle de qualité.

Consultez ces 4 vidéos de 5 minutes chacune, ainsi que le slam de Julien Delmaire sur : www.vivre-monts-ardeche.fr



Le Chatus, bien plus qu'un cépage

Le Chatus rappelle à lui seul l'histoire agricole de l'Ardèche cévenole, les paysages de terrasse et le travail acharné des hommes qui en ont fait le vin le plus original du vignoble du sud Ardèche.



Le 3 Décembre 2009, à l'occasion de la sortie officielle du Chatus 2009, vous pourrez déguster ce vin de garde "Produit du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche" à la cave coopérative de Rosières et chez Christophe Reynouard. De nombreuses animations seront proposées et des restaurateurs, accordant subtilement mets et vins, sauront vous régaler et vous conseiller pour vos repas de fins d'année.

Tourisme durable : le Parc récompensé !

Le 24 septembre dernier, lors du congrès annuel des Parcs européens en Allemagne, le Parc des Monts d'Ardèche s'est vu remettre officiellement le label de Charte Européenne du Tourisme Durable dans les Espaces protégés (CETD).

Ce label, attribué aux gestionnaires d'espace protégé européen, certifie l'engagement du Parc à appliquer les principes du développement durable au tourisme.



Remise du label CETD à l'équipe du Parc des Monts d'Ardèche

Le Parc des Monts d'Ardèche devient le 78^{ème} parc signataire en Europe à bénéficier d'une reconnaissance du travail accompli depuis 10 ans en matière d'éco tourisme. En conciliant accueil des visiteurs, développement économique et préservation de l'environnement, le Parc mise sur une fréquentation touristique diffuse dans l'espace et le temps qui s'appuie sur les patrimoines et qui place l'homme au centre du projet.

Le Parc propose aux professionnels du tourisme (hébergeurs, accompagnateurs rando, ...) un programme de suivi et de valorisation, avec à la clé, l'attribution de ce label écotouristique européen pour les entreprises volontaires. Pour que le Parc construise avec vous, un tourisme à l'image du territoire : nature !

Un nouvel écrin pour le bijou

Les communautés de communes des Boutières et du Pays du Cheylard constituent le 2^e pôle industriel de l'Ardèche, avec notamment la fabrication de bijoux fantaisie. Ce savoir-faire bijoutier existe depuis l'implantation de la maison Murat à St Martin de Valamas en 1868.



Anciennes machines à l'usine Murat

Aujourd'hui engagées dans la dynamique "Vallée du bijou", les deux communautés de communes souhaitent créer des espaces muséographiques permanents et vivants. L'un des espaces est l'ancienne usine Murat. Une étude muséographique et architecturale est en cours, et en complément, le Parc et la communauté de communes des Boutières ont souhaité étudier les pistes d'activités complémentaires qui pourraient être installées dans le bâtiment :

- une pépinière d'entreprises et/ou des ateliers afin d'accueillir de nouveaux professionnels des métiers d'art,
- une offre d'animations de qualité pour tous les publics accueillis dans le futur espace d'expositions (habitants, touristes, scolaires...), comme par exemple des stages pour apprendre à fabriquer son propre bijou,
- un lieu de vente et de vitrine des productions de créateurs et professionnels des métiers d'art locaux.

Berceau de la fabrication du bijou, l'ancienne usine Murat offre des perspectives pour l'avenir de St Martin de Valamas et de la vallée.



Castagnades

Pour cette édition, les organisateurs des onze Castagnades et le Parc proposent un programme riche en châtaignes et en animations du 8 octobre au 6 novembre 2011. Les Castagnades donnent la parole à des artistes qui déroulent un fil rouge de fêtes en fêtes.



L'équipe Castagnades 2011

Des spectacles autour de la forêt



Dégustation des variétés AOC

Les arbres et la faune de la forêt ont inspiré les artistes pour cette douzième édition des Castagnades. Les Bretons de l'Est jouent un répertoire celtique, tel des korrigans de la forêt de Brocéliande. La conteuse Marie Dragic, narre l'histoire de la forêt avec son récit

"d'aussi loin que les arbres se souviennent". Les Baladins du rire entraînent le public dans une échappée sauvage. La compagnie du théâtre des chemins met en scène un spectacle poétique, conté et acrobatique intitulé "sève qui pleut" et la compagnie des Mirlitoons se "Promène dans les Bois"... C'est un programme à découvrir en famille pour se laisser emporter dans l'univers mystérieux et naturel des forêts ardéchoises.



Vergers de châtaignes avec filet de récolte



Traits d'humour

Jacques Lerouge, figure du Festival de la Bande Dessinée de Burzet suivra de son crayon, cette édition des Castagnades. Il sera accompagné d'une équipe de dessinateurs Goulesque, Herlé, Isa, Pierre Samson qui se mêlent aux fêtes et illustrent ce qu'ils observent, goûtent et écoutent.

Ils sont présents sur le stand du Parc et de ses partenaires Goûtez l'Ardèche et l'AOC châtaigne, chaque dimanche des Castagnades. Tels des envoyés spéciaux depuis l'univers magique de la bande dessinée, ces auteurs vont réaliser un album humoristique et impertinent sur les fêtes de la châtaigne. Ils reviendront lors des Castagnades 2012 pour présenter le fruit de leur collaboration.

La nouvelle charte, entre les mains de l'Etat et des Conseils régionaux



Parce que le label Parc se mérite, les services de l'Etat et des Régions Rhône Alpes et Auvergne ont un rôle déterminant dans la révision de la charte du Parc : ils vérifient notamment que tous les enjeux patrimoniaux soient bien pris en compte par la nouvelle charte.

Le fait d'être reconnu "Parc naturel régional" implique un engagement d'exemplarité, parce que la responsabilité est grande pour gérer et valoriser un patrimoine plus riche et fragile qu'ailleurs. La première version de la charte a donc été confiée ce printemps 2011 aux services techniques régionaux et départementaux, ainsi qu'aux Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Rhône-Alpes et d'Auvergne. Leurs exigences portent sur des sujets tels que la maîtrise de l'urbanisme, la réglementation des circulations des véhicules à moteurs dans les espaces naturels, l'affichage publicitaire, la protection de la biodiversité, des paysages... Une deuxième version de la charte leur sera donc proposée en octobre. Leur avis positif est nécessaire pour pouvoir passer aux étapes suivantes : le vote par le comité syndical de décembre 2011 puis l'enquête publique, prévue pour 2012.

secrets fermiers

En 2006, un groupe de castanéiculteurs a sollicité le Parc pour les accompagner sur la valorisation de la châtaigne par l'acquisition d'un nouveau savoir-faire :

le confisage à la ferme. Après avoir testé la fabrication d'une châtaigne confite à la ferme, échangé avec des producteurs corses...

un groupe de castanéiculteurs transformateurs s'est créé.

En 2009, l'appui du Parc a permis d'élaborer un design et un emballage pour les châtaignes confites de la marque "Secrets fermiers". Un prototype de machine à confire à la ferme a également été créé. En 2011, les "secrets fermiers" sont désormais dévoilés au grand public et disponibles à la vente... dans un écrin mystérieux.

Pour en savoir + :

Ferme de Pisserenard
Famille BAZIN
ST ETIENNE DE SERRES
Tél : 04 75 66 63 20

Ferme du Châtaignier
Famille GRANGE
LAMASTRE
Tél : 04 75 06 30 19

Ferme de Moyere
François ROLLE
ST PIERREVILLE
Tél : 04 75 66 62 86





Des sacrées bonnes femmes

Elles sont femmes, chefs d'entreprise en milieu rural et aspirent à s'épanouir au travail comme dans leur vie personnelle. L'aventure collective de ces 24 "Sacrées Bonnes Femmes" - comme elles aiment se faire appeler ! - débute en 2010, à l'initiative du Site de proximité Ce.D.R.E qui invite les femmes chefs d'entreprise de la Communauté de communes du Pays de Lamastre à se rencontrer.



Les Sacrées Bonnes Femmes

Qu'elles soient commerçantes (libraire, vendeuse de vêtements, épicière, gérante d'un café-restaurant, fleuriste...), artisanes (céramiste, pâtissière...), artistes, hébergeuses, agricultrices (apicultrice, hélicultrice, propriétaire d'une ferme-auberge...), ou encore qu'elles proposent leurs services dans les domaines du bien-être, de l'infographie, de la traduction-rédaction, elles constatent la richesse de ce qu'elles peuvent s'apporter mutuellement et font émerger des idées à réaliser ensemble.

Entreprendre au féminin

Grâce à leurs réunions conviviales et néanmoins professionnelles, elles sortent "la tête du guidon", rompent l'isolement, et dépassent les moments de questionnement propres à l'entrepreneuriat. Mais "Entreprendre au féminin", c'est aussi maintenir et développer son activité par l'acquisition de nouvelles compétences. Elles se forment et échangent ainsi sur plusieurs sujets : communication, gestion du temps, rapport à l'argent, commercialisation,...

Gageons que ces "Sacrées Bonnes Femmes" trouveront les ingrédients nécessaires pour continuer à vivre leur aventure dans les meilleures conditions et avec humour, grâce à ce réseau original ouvert à toute femme chef d'entreprise du Pays de Lamastre.

Découvrez les activités et les coordonnées des Sacrées Bonnes Femmes à l'adresse suivante : www.vivre-monts-ardeche.fr

La Menuiserie Antouly fête ses 25 ans

Depuis 25 ans, le bruit des scies, rabots, ponceuses et autres machines raisonne dans les locaux de la menuiserie Antouly aux Ollières-sur-Eyrieux.

Pour célébrer cet évènement, ce sont près de 400 personnes qui sont venues découvrir l'atelier au cours d'une journée portes ouvertes en juillet dernier. L'occasion pour Eric Antouly et son équipe (2 salariés) de présenter avec beaucoup d'enthousiasme sa dernière acquisition, un centre d'usinage à commande numérique. Cet investissement permettra de mieux répondre aux attentes des clients, d'améliorer les conditions de travail et d'envisager des partenariats avec d'autres entreprises locales.

La maîtrise de cet outil nécessite un temps de formation important, le personnel de la menuiserie devant manier avec autant d'habileté le rabot et le ciseau que l'ordinateur et la machine à commande numérique. La menuiserie garde cependant sa dimension artisanale et propose des produits sur mesure dans le respect des réglementations environnementales. Fort de son expérience et de son savoir-faire, Eric Antouly est très attentif aux relations avec la clientèle et prend toujours beaucoup de plaisir à échanger sur son métier, les bois qu'il utilise et ses modes de production. Il privilégie l'utilisation d'essences locales tel que le châtaignier, en limitant les impacts sur l'environnement et en investissant dans des outils performants.

A travers l'éco-trophée obtenu en 2005 et le programme européen Leader, le Parc a accompagné l'entreprise Antouly dans le développement de ses projets



Vivre et créer dans les
Monts d'Ardèche

Programme européen Leader



Eric Antouly et son nouvel équipement

vivre ensemble à la campagne

Les 17 et 18 novembre, le Parc des Monts d'Ardèche participera au séminaire de clôture du projet "Vivre ensemble à la campagne" dans le Parc des Grands Causses. De janvier à juillet 2011, Camille Plagnet et Jeanne Delafosse, réalisateurs, ont parcouru six Parcs du Massif Central, dont les Monts d'Ardèche, à la rencontre des habitants et de leurs initiatives. Un film est né. Il sera dévoilé au public lors de ce séminaire. Sociologues et acteurs du développement rural ont suivi chaque étape de la démarche artistique et ont réfléchi aux thématiques liées à l'accueil de nouveaux habitants, à l'importance du lien social et des échanges culturels sur les territoires. Le film sera programmé au cinéma **Le Palace à Aubenas le mercredi 30 novembre à 18H.** Ouvert à tous - Entrée libre





Accueillons la nature Ô Jardin !

Près de 800 visiteurs amateurs de nature et de jardins se sont rendus à la Maison du Parc le 22 mai dernier pour célébrer "Le Mai Ô Jardin".

L'occasion de se sensibiliser aux éco-gestes dans le potager et d'en apprendre davantage sur l'écologie au jardin, les semis, les variétés anciennes.



L'heure des contes Ô jardin

Conférences, balades, expositions, ateliers mains à la pâte, spectacles... il y en avait pour tous les goûts et tous les âges ! Les tout petits ont planté des graines insolites à rapporter chez eux, alors que les plus grands ont découvert l'univers des insectes au service de la biodiversité. A cette occasion, les visiteurs ont pu découvrir l'hôtel à insectes de la maison du Parc, une réalisation des enfants de l'école de Jaujac pour abriter les insectes utiles au jardin.



Exposition Portraits de Parcs

Cette journée annonçait le lancement de l'opération "Accueillons la nature Ô Jardin !", destinée à aider les habitants du Parc à faire de leurs jardins des espaces vivants riches en biodiversité. Le Parc proposera aux jardiniers volontaires de ce réseau des formations, rencontres et journées d'échanges gratuites.

Pour s'inscrire au réseau des jardins de biodiversité et trouver des conseils utiles, rendez-vous sur le site Internet www.jardins.parc-monts-ardeche.fr

Une saison estivale à la Maison du Parc

La Maison du Parc a ouvert ses portes au public cet été et plus de 900 visiteurs ont été accueillis du 4 juillet au 31 août.

Au premier étage de la maison, un espace présentait la documentation touristique et les produits de la marque "Parc", un espace librairie avec les éditions du Parc, et des jeux pour les enfants. Le visiteur était ensuite guidé vers l'exposition "Quand nature et culture s'entremêlent..." qui occupait la grande salle associant en un même lieu, les patrimoines culturels et naturels des Monts d'Ardèche. Ceux-ci s'exposaient à travers des regards d'artistes et d'artisans d'art, des vanneries, des extraits de vie d'habitants d'ici ou venus d'ailleurs.

Au sein du domaine de Rochemure trois circuits ont été balisés : "autour du château", "balade au fil de l'eau" et "autour du volcan". Ces balades sont libres d'accès toute l'année.

En 2012, les portes du château s'ouvriront à nouveau le temps d'un été. L'occasion pour les visiteurs de venir s'informer pour partir à la découverte du territoire des Monts d'Ardèche, ses sites naturels, ses maisons et musées, ses animations culturelles...

Le Parc ouvre ses portes aux enfants !

L'accueil du jeune public est une priorité pour la Maison du parc. Cet été, plus de 240 enfants en centre de loisirs ont été accueillis dans les jardins et les espaces pédagogiques.

En 2011, la collaboration avec les centres de loisir s'est poursuivie pour permettre aux enfants du Parc de découvrir les patrimoines des Monts d'Ardèche. C'est donc l'ensemble du réseau des partenaires éducatifs qui s'est mobilisé pour accueillir, à la Maison du Parc, des enfants âgés de 6 à 12 ans, de mai à août. Une douzaine d'animations ont été réalisées par l'école du vent à Saint Clément, le gîte de La Fage à Montselgues, l'écomusée des terrasses à Saint Michel de Chabrillanoux, les associations Clair d'étoiles & brin d'jardin, Mi-syrphe Mi-raisin et Polénergie à Jaujac.



Découverte des insectes de la mare avec Mi-syrphe Mi-raisin

Exposition estivale à la Maison du Parc

Accueil du président de la fédération des parcs

Jean-Louis Joseph est le Président du Parc du Luberon et de la fédération des Parcs qui rassemble 46 Parcs en France. En juillet, il a souhaité rendre visite au Parc des Monts d'Ardèche pour mieux connaître ce territoire, rencontrer ses acteurs et échanger sur son avenir. Il s'est intéressé à la filière bois, aux circuits courts, à l'offre touristique du Parc, au programme européen Leader, ... et il s'est aussi penché de près sur la future charte du Parc 2013-2025.

Jean-Louis Joseph en compagnie des élus du Parc lors de sa visite de la Maison du Parc





L'appel de la forêt

2011 est proclamée "Année internationale des forêts" par les Nations-Unies. C'est l'occasion de découvrir les forêts des Monts d'Ardèche qui couvrent plus de 60 % de son territoire.

2011, année internationale des Forêts



Les Nations unies ont déclaré 2011 "année internationale des forêts" afin de sensibiliser les opinions sur l'importance de la gestion durable et de la conservation des forêts.

A l'échelle de la planète, ce sont près de 300 millions de personnes qui vivent dans les forêts et plus de 1,8 milliard de personnes dont la subsistance dépend directement des forêts.

Les forêts abritent, par ailleurs, 80% de la biodiversité mondiale. Cependant les forêts sont menacées ; chaque année 13 millions d'hectares sont déboisés, principalement en zone tropicale



Hétraie sapinière du Massif du Tanargue

Les Forêts du Monde

Les forêts couvrent environ 30 % de la surface du globe (près de 4 milliards d'hectares). De l'immensité des forêts boréales de conifères et des forêts tropicales humides aux forêts méditerranéennes et montagnardes, la diversité paysagère et biologique est immense.

Les Forêts françaises

En France, la superficie forestière a augmenté de 50% depuis 1950. Aujourd'hui les forêts couvrent 30% de notre territoire. Les forêts sont un atout majeur pour l'économie, en particulier dans les zones rurales. La filière forêt-bois française compte 425 000 emplois, soit deux fois plus que l'industrie automobile.

Les forêts tempérées, montagnardes et méditerranéennes connaissent une augmentation de leur surface après plusieurs siècles de déforestation. La France se place au premier rang de la ressource en bois feuillus d'Europe et cette ressource ne cesse de s'accroître (+ 25 millions de m3/an sur les 25 dernières années).

Dans les Territoires et Départements d'Outre Mer, trois parcs nationaux (Amazonien de Guyane, Réunion et Guadeloupe) et deux parcs naturels régionaux (Martinique et Guyane) contribuent à la préservation de ces forêts, notamment au bénéfice des populations autochtones.

La Forêt des Monts d'Ardèche

Au carrefour de plusieurs influences climatiques, les Monts d'Ardèche réunissent un bon échantillon des forêts métropolitaines avec 5 étages de végétation :

- de 200 à 400 m, l'étage méso-méditerranéen à arbousier, bruyère arborescente et pin maritime,
- de 400 à 600 m, l'étage supra-collinéen à buis et pin noir,
- de 600 à 1000 m, l'étage collinéen chêne sessile et douglas,
- en dessus de 1000 m, l'étage montagnard à framboisier, sapin et hêtre,
- puis en dessus de 1400 m l'étage subalpin caractérisé par le genévrier nain.

Toutefois, 20 000 propriétaires forestiers dans les Monts d'Ardèche possèdent en moyenne 4 hectares. Ce morcellement constitue l'un des premiers freins à la gestion et l'exploitation.

A la croisée des usages

Que ce soit pour la ballade, le ramassage des champignons, la pratique de la chasse, le bucheronnage... chacun fréquente la forêt. Aujourd'hui, la forêt suscite beaucoup d'attentes, on la qualifie de "multi-fonctions" :

- contribuer à la préservation de la biodiversité : la forêt naturelle constitue l'un des milieux naturels terrestres le plus riche avec plus de 10 000 espèces potentielles sous nos latitudes;
- produire du bois, un matériau naturel et une énergie renouvelable;
- accueillir des activités de loisirs.



Menuiserie Génération bois

Carte d'identité de la forêt des Monts d'Ardèche

Surface forestière : 111 000 ha (60 % du territoire)

Feuillus : 50 000 ha

Résineux : 25 000 ha

Forêt mélangée : 36 000 ha

Dont 30 000 hectares de châtaigneraies

Taux de récolte : inférieur à 20 % de ce qui pousse chaque année, majoritairement dans les forêts domaniales (forêts gérées par l'ONF).



Serre de Don



L'empreinte humaine

De l'âge de glace à la révolution française

- Le dernier "Age de glace" local remonte à 12 000 ans environ. Les Monts d'Ardèche ressemblaient à une steppe avec quelques îlots forestiers. Avec le réchauffement climatique naturel, la végétation arborée s'est ensuite développée ; c'est ce que nous apprend la palynologie (étude des pollens, notamment ceux emprisonnés dans nos tourbières).
- Les hommes de Chauvet (il y a 35 000 ans) étaient contemporains de la dernière phase éruptive ardéchoise, comprenant notamment le volcan de Rochemure à la maison du Parc. De part son développement démographique et technique, l'homme va intervenir de plus en plus fortement sur son environnement, notamment à partir du néolithique. Dès l'antiquité, les premiers défrichements voient le jour, épargnant encore un peu les zones de montagne difficile d'accès.
- Aux X et XII siècle plusieurs ordres religieux s'installent en montagne : Chartreux à Bonnefoy et Cisterciens à Mazan et aux Chambons. Désireux de préserver leur isolement, ils ont souvent maintenu de grandes surfaces boisées autour de leurs monastères. Les plus belles futaies actuelles ont sans doute cette origine.



Chartreuse de Bonnefoy

- Dès le XV siècle, la forêt devient un enjeu économique et stratégique. La construction, la menuiserie se développent et les premières réglementations verront le jour. La plus importante est l'ordonnance de Colbert en 1669 qui met bon ordre à l'exercice des droits d'usage des communautés religieuses et villageoises ainsi que des propriétaires forestiers et du roi lui-même.
- En Ardèche, l'intendant du Roi chargé de la reconnaissance des forêts indique que le bois est mal coupé, que les troupeaux pâturent et "abrutissent" les pousses et freinent la régénération de la forêt. A contrario, il indique à propos de la forêt de Bauzon (Montpezat) qu'elle pouvait fournir "les plus beaux sapins qui fussent dans tous les pays du Languedoc". C'est aussi à cette époque que Meyras devint un port : les bois transportés du plateau sont acheminés par la rivière Ardèche réputée flottable.
- Malgré les lois et règlements royaux, le taux de boisement, comme sur l'ensemble du territoire Français, diminue encore en Ardèche. La population est de plus en plus nombreuse et les besoins sont de plus en plus importants (chauffage, ameublement, industrie, pression agricole...).

A la veille de la révolution, moins de 15 % du territoire est boisé et de piètre qualité.

Une forêt jeune

Ce n'est qu'à partir de 1827, avec le code forestier, qu'une réelle politique de reconstitution et de préservation du patrimoine forestier se développe. L'essor de l'industrie entraîne un début d'exode vers les bassins miniers (Alès par exemple). Les premiers pins maritimes sont plantés dans les basses cévennes pour l'étayage des mines. Plusieurs catastrophes naturelles vont aussi contribuer à une politique de reboisement. Sur les pentes ardéchoises, souvent surexploitées, avec climat méditerranéen caractérisé par des précipitations brutales, les coulées de boues et glissements de terrains se font de plus en plus fréquents.

La Restauration des Terrains en Montagne (RTM) se développe au sein des forêts de l'Ouvèze, de Vesseaux, mais aussi sur les vallées de la Drobie, la Beaume, le Chassezac, la Fontaulière, La Bourges, le Lignon. Près de 10 000 ha ont ainsi été plantés (pin noir d'Autriche, épicéa). Ainsi, depuis plus de 200 ans, nos forêts se redéveloppent, tant de part une volonté humaine de reboisement que par la conséquence de l'abandon des terres agricoles par l'homme.

Arbre à pain... arbre à tanins

Au XIX siècle, les industriels du tannage du cuir proposent d'utiliser le châtaignier. En effet, le taux de tanin du châtaignier est supérieur à celui du chêne et paraît être plus actif pour transformer la peau en cuir. Quatre inventeurs, de l'école française de tannerie de Lyon imaginent un procédé à base de bois déchiqueté et d'extraction des jus astringents. Les demandes de cuirs (chaussure, harnachement, courroie...) se développant, les techniques de production s'industrialisent. Cinq industries sur 40 nationales sont installées en Ardèche ; la première à Lalevade en 1898, puis à St Sauveur de Montagut, Joyeuse et Sarras (représentant 5 % de la production nationale). Pour les ardéchois, l'arbre à pain, l'arbre nourricier qui est resté à l'écart du monde des affaires, change de statut. Sur les 7 millions d'arbres, 1 million est utilisé dans les tanneries. Certains considèrent cette période comme un "massacre". Toutefois, elle a eu l'avantage de rénover des surfaces importantes de châtaigniers. En effet, les rejets furent greffés, notamment sur les cantons d'Antraigues et de St Pierreville. Nombre des plus belles châtaigneraies actuelles sont issues de cette époque.



Ancien châtaignier : Photo d'archive Ardelaine - Saint-Pierreville



Que fait le Parc pour la forêt ?

Au XIX et XX siècle, plusieurs campagnes de plantations ont abouti à la constitution actuelle des forêts des Monts d'Ardèche. La surface forestière passe de 15 % du territoire à la veille de la révolution française à 60 % actuellement. Environ 20 % de cette surface est aujourd'hui gérée par l'Office Nationale des Forêts ; 80 % appartient à des propriétaires privés. Dans ce contexte, que fait le Parc des 110 000 ha boisés de son territoire ?

Des forêts, cœur de nature



Pins de Salzmann à Malbosc

Le territoire du Parc se caractérise par trois forêts à haute valeur patrimoniale : les pins de Salzmann de Malbosc, le massif ancien du Tanargue, le Bois de Cuze Areilladou. Le Parc œuvre pour ces cœurs de nature, aux côtés notamment de l'Office National des Forêts. A titre d'exemple, les forêts de Pins de Salzmann de Malbosc sont menacées par la colonisation du Pin maritime, les incendies et par l'hybridation avec le Pin Laritio (essence exotique). Dès 2006, en lien avec la municipalité et la Frapna, le Parc a entrepris un inventaire accompagné d'actions de conservation. Le Conseil Général de l'Ardèche, a par la suite procédé à l'achat de plus de 90 hectares pour en assurer le suivi et la préservation.

3 forêts, future cœurs de nature du Parc

- la réserve Biologique des Sources de l'Ardèche : plus de 400 hectares de hêtraie-sapinière d'altitude et de lande rocheuse sur les versants sud et nord de la haute vallée de l'Ardèche.
- La réserve biologique des Chambons : 70 ha d'une vieille hêtraie - sapinière autour des gorges de la Borne.
- La réserve biologique du Mont Aigu : 800 ha de hêtraie-sapinière, d'éboulis et de lande de grande naturalité sur les versants nord et sud du Mont Aigu, entre Laboule et La Souche.



Réserve biologique du Mont Aigu

Vers une gestion forestière durable

Environ 200 000 m³ de bois sont exploités annuellement en Ardèche. Les 3/4 sont du bois d'œuvre. Ainsi, la majorité des bois qui pousse chaque année, représentant environ 1 million de m³, de qualité souvent médiocre (bois d'industrie, bois palette), n'est pas exploitée !



Porteur forestier Malbosc

Le Parc a édité en 2011 un guide des "Stations Forestières" pour mieux connaître et gérer durablement la grande variété de ses forêts. Ce guide distingue 17 grands types de forêts, classés en fonction de l'altitude, de la richesse du sol en eau et en nutriment.

4 grandes recommandations sont à retenir :

- connaître avant d'agir,
- penser d'abord au sol et à sa fertilité,
- préserver une biodiversité nécessaire (insectes pollinisateurs, faune "recycleuse"...) à la bonne santé et au bon fonctionnement de cet écosystème,
- adapter les techniques d'exploitation, sans renier les progrès techniques (débusquage à cheval, débardage par câble).



Débusquage à cheval à Beaumont

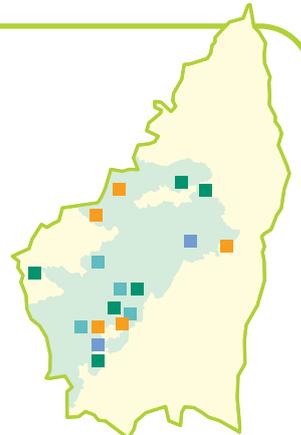
Dans la lignée de ces recommandations, des pratiques de gestion s'inventent ou se réinventent comme une "sylviculture proche de la nature" ou la "labellisation Plan Européen des Forêts Certifiées". Le Parc des Monts d'Ardèche partage nombre de ces principes et les encourage avec des installations de placettes de démonstration (zone d'expérimentation grandeur nature) et avec la labellisation PEFC de la forêt de la Maison du Parc. Ces pratiques de gestion dite "durables" sont également au service de l'exploitation de la ressource en bois et d'une certaine productivité de qualité. Voici plusieurs exemples de chantiers et sites démonstratifs conduits par le Parc et ses partenaires :

Chantiers et sites démonstratifs

Transport des bois par petit camion

2 chantiers ont été réalisés en 2004/2005, portant sur un peu plus de 6 ha, pour près de 800 m³ de bois transportés sur 8 km environ.

- Ajoux ■ Saint-André-Lachamp



Sylviculture du châtaignier

Quatre chantiers ont été réalisés en 2005/2006, représentant 7 hectares en forêt privée.

- Montpezat-sous-Bauzon ■ Prunet
- Beaumont ■ Jaujac

Débardage à cheval, 470 m³ sur plus de 7 ha (2007/2008) privés ou communaux

- Beaumont ■ Rocher ■ Le Béage
- La Rochette ■ Privas



Parcelles gérées en futaie irrégulière

Cette sylviculture "arbre par arbre" privilégie la production de bois de qualité. Elle a recours au mélange des espèces et à la régénération naturelle, tout en étant économiquement performante.

Les futaies irrégulières sont adaptées aux spécificités de notre territoire.

- Saint Jean Chambre ■ Les Nonières ■ Prunet ■ Jaujac
- Borne ■ Saint André Lachamp



Bûcherons, scieurs, menuisiers... des métiers en quête d'avenir

La filière bois constitue l'une des activités économiques de notre territoire rural. Pour autant, les situations sont diverses :

- Pour l'amont de la filière, c'est-à-dire les bûcherons et débardeurs, l'activité est forte mais la main d'œuvre se fait rare,
- Le territoire compte une vingtaine de scieries. Il s'agit de petites unités transformant 30 % du bois de sciage coupé localement,
- Pour les menuisiers et ébénistes, les situations sont disparates. Il s'agit d'un secteur qui se porte bien mais le bois utilisé provient, pour une très faible partie, des forêts locales.



Plateaux de châtaignier sciés à Lamastre



Transformation artisanale du châtaignier

Pour valoriser ces métiers et appuyer leur développement, le Parc a mis en place des actions :

Valoriser le bois local, exemple du belvédère de Saint-Michel de Chabrillanoux



Belvédère
de Saint Michel de Chabrillanoux

En partenariat le Parc la commune et la communauté de communes d'Eyrieux au Serres a conçu, en 2008, un belvédère en bois de châtaignier surplombant la vallée de l'Eyrieux. Le choix d'une structure utilisant des petites sections et des petites dimensions a permis d'utiliser la ressource bois local. Cet ouvrage illustre le savoir-faire des menuisiers ardéchois et la qualité du bois de châtaignier. C'est dans le même esprit de valorisation que le stand du Parc, les présentoirs en bois de châtaignier des offices du tourisme et le petit mobilier de la Maison du Parc ont été imaginés.

Travaux forestiers

Avec l'association Fibois, le Parc a recensé les bûcherons et débardeurs de son territoire. Parmi eux, une dizaine d'entreprises s'est regroupée pour développer et faire reconnaître ces deux métiers souvent peu connus et pourtant essentiels. Leur groupement est un GETF*.

*Groupement d'entreprises de travaux forestiers

Le bois énergie : promouvoir et démontrer

La Maison du Parc, bâtiment "Haute Qualité Environnemental" est unique en Ardèche ! Il est sans doute le seul bâtiment public à être chauffé à 100 % au bois. En effet, deux chaudières assurent cette production : l'une au bois déchiqueté, couvrant 90 % des besoins, l'autre aux granulés en tant que chaudière d'appoint. C'est cette dernière qui constitue l'originalité de l'installation car elle est dans la plupart des cas remplacée par une chaudière fioul.



Dechiquetage



Visite de la chaufferie bois
avec Polénergie



Taranis
Arga

Promenons-nous dans les bois

Plusieurs sites ont été aménagés et valorisés par le Parc à destination du grand public pour les loisirs et la découverte de la forêt :

- Le champ de Mars (Antraïgues, Mézilhac, Genestelle et Marcols) propose trois boucles de randonnée entre Cévennes, Boutières et Sucs.
- L'espace pédagogique de la Gravenne, entre Thueyts et Montpezat, permet aux classes de découvrir le volcan et ses forêts.
- Le sentier de Taranis Arga, à la station de la Croix de Bauzon. Pour les familles, ce sentier accompagné de son livret, permet de découvrir forêts, tourbière et myrtilleiaie du Tanargue tout au long de l'année.



Carnet de voyage
"Le chemin de Taranis Arga"

Randonnée en forêt
lors des 10 ans du parc



10 ans de Parc !



Le 26 juin dernier, tous les habitants, les touristes et les élus étaient invités à célébrer les 10 ans du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche. 10 sites ont accueilli cette fête hors du commun où s'entremêlaient randonnées, musiques, gastronomie, patrimoines et plaisir d'être ensemble.

Les 10 sites ont totalisé plus de 1 000 visiteurs venus afin d'en savoir plus sur le Parc et pour d'autres, ce fût l'occasion de s'informer... et parfois

d'apprendre qu'ils habitaient ou séjournèrent dans un Parc naturel régional. En effet, le fait d'habiter dans un Parc naturel demeure encore trop peu connu par les 62 000 habitants du territoire. Il était essentiel de dire ou redire aux habitants qu'ils vivent au sein d'un territoire à la fois remarquable et fragile.



Arrivée du Champs de Mars après 4 heures de randonnée au départ d'Antraigues



Le goûter dans les jardins de l'écomusée du moulinage à Chirols



Projection du making-off de "Marie-Louise" film de Fabienne Prat



Atelier cerf-volant à l'école du vent de Saint-Clément



Musique au serre de Lès



Atelier œnologie et dégustation de recettes autour de la châtaigne à Thines



Sur un air de guinguette devant la maison du Gerboul à Thines



La Présidente du Parc partage le gâteau d'anniversaire en compagnie du Sous-Préfet à Desaignes



Visite du site historique du Rocher de Brion à Jaunac



La compagnie les Mirlitoons, un regard décalé sur le Parc et les photos de Simon Bugnon accrochées sur les façades de la Maison du Parc.



Les enfants sont à la fête à Jaujac



Le Tanargue, un cœur de nature découvert au son du violon



Le Parc ses 10 ans ! fête





Le Tanargue, un massif multi-usages !



S'il est un massif forestier dont on peut dire qu'il concentre un maximum d'activités, c'est bien le Tanargue. En effet, au fil des saisons, se côtoient les activités d'exploitation du bois, l'élevage (estive), la chasse, la cueillette des myrtilles ou des champignons, et bien entendu toutes les activités de plein air telles que la randonnée, le VTT et même le vol libre.



Mont Aigu

En raison de la richesse de son patrimoine naturel avec ses landes tourbières, estives et forêts, le Tanargue a été désigné comme site Natura 2000. A l'inverse d'une mise sous cloche, le dispositif Natura 2000 permet de concilier les usages traditionnels des milieux naturels avec les impératifs de protection. Des contrats liant l'Etat aux exploitants forestiers ont permis de conserver de nombreux arbres morts laissés en libre évolution. Des zones humides et surtout de myrtilleries ont été restaurées, grâce à un programme européen et sont désormais mises

en valeur par des exploitants agricoles. Le Parc assure directement l'animation Natura 2000 du site. Il joue un rôle de conciliateur environnemental entre les différents usagers et participe au suivi de la faune et de la flore. Très récemment, les classes du collège de Jastres à Aubenas ont mené un projet pédagogique autour de l'image et de la photographie, dont les résultats seront prochainement présentés sur le territoire du Parc.



Randonnée dans les tourbières du massif du Tanargue

En savoir +

Natura 2000 constitue le réseau européen de sites naturels ou semi-naturels ayant une grande valeur patrimoniale. Le territoire du Parc comprend 7 sites Natura 2000 : le Bois des Bartres, le Plateau de Montselgues, les rivières Beaume et Drobie, le Massif du Tanargue, le secteur des Sucs, la Loire et ses affluents, l'Eyrieux et ses affluents. Le Parc assure l'animation directe des sites du Tanargue et du Plateau de Montselgues, tandis que des collectivités locales telles que les syndicats de rivière en assurent l'animation sur les autres sites.

Préserver le patrimoine bâti des Monts d'Ardèche



Avant



Après

Moulin à Saint-Pierre-de-Colombier, avant et après

Pour préserver et valoriser le patrimoine bâti des Monts d'Ardèche, le partenariat entre le Parc et la Fondation du Patrimoine se poursuit.

Un accompagnement technique et financier pour des projets publics ou privés est possible (défiscalisation des travaux, souscriptions, mécénats, etc.).

Vous avez un projet, contactez le Parc des Monts d'Ardèche.

urbanisme durable et architecture innovante

Eco-hameau ou éco-quartier, habitat passif : le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche se mobilise sur les enjeux d'urbanisme et d'architecture.

Illustration de cet engagement, le Parc et l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Etienne (ENSASE) ont établi un partenariat permettant l'intervention d'étudiants en architecture sur les communes du Parc. C'est l'occasion d'échanger entre élus et habitants et de partager une culture commune de l'urbanisme durable et de l'architecture innovante adaptée au territoire. En 2011, la Communauté de Communes d'Eyrieux aux Serres a ainsi accueilli les enseignants et étudiants mobilisés pour réfléchir à de nouvelles formes d'habitat et d'activités.

Dunière sur Eyrieux - Maheux





Cinéma au village dans le Parc des Monts d'Ardèche

La Maison de l'Image, avec le soutien du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, reprend la route à la rencontre des villages avec son matériel de projection et ses bobines ! La magie du grand écran va donc à nouveau illuminer les soirées tout au long de ces prochains mois.

Une vingtaine de communes se sont fait connaître et ont participé au choix des dates et des films proposés. Certaines projections seront destinées au jeune public et des ateliers seront organisés pour les scolaires.

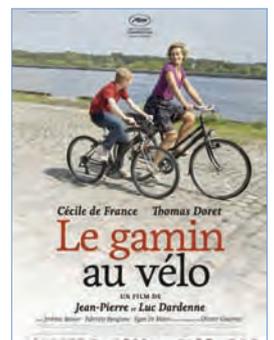
■ **Dimanche 13 nov.**
à Ailhon - 15h00
FANTASTIC M. FOX.
USA
Film d'animation de Wes Anderson
2010 - 1h28
Avec les voix d'Isabelle Huppert et Mathieu Amalric
Pour tous, à partir de 6 ans.



■ **Mercredi 14 déc.**
à Ribes - 16h30
KERITY, LA MAISON DES CONTES
France
Film d'animation de Dominique Monfery
2009 - 1h20
Avec les voix de Jeanne Moreau, Julie Gayet, Pierre Richard.

Pour tous, à partir de 3 ans.

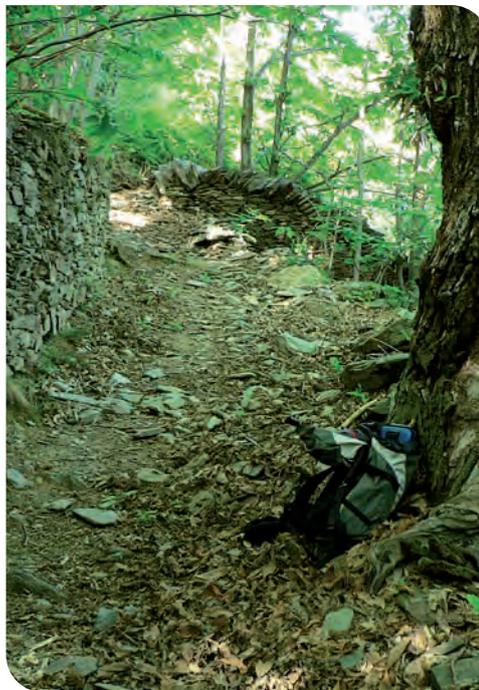
■ **Mercredi 14 déc**
à Ribes - 20h30 :
LE GAMIN AU VELO
Belgique,
de Luc et Jean-Pierre Dardenne
2011 - 1h27
Avec Cécile de France, Thomas Doret, Jérémie Renier
Grand Prix du Festival de Cannes 2011.



Tout le programme en ligne sur : www.parc-monts-ardeche.fr
Rubrique Agenda

Sur les chemins castanéïcoles

Les accompagnateurs en montagne du Parc proposent un programme de randonnées à la découverte des forêts. A vos chaussures !



Randonnée sous bois

- **Vendredi 18 novembre :**
Sur les épaules de Taranis Arga (journée - secteur Croix de Bauzon)
Randonnée découverte sur le Tanargue avec dégustation de produits locaux
- **Dimanche 20 novembre :**
Castagna Fabula (soirée - secteur Antraigues)
Randonnée contée semi nocturne avec dégustations à Genestelle apportez repas froid et lampes
- **Lundi 21 novembre :**
Le cœur du Pain de l'Arbre à Pain (journée - secteur Vals-les-Bains)
Randonnée découverte en Hte Cévennes avec dégustation de produits locaux

Tarif pour ces trois sorties (comprenant l'accompagnement et les dégustations) :
30 € Adulte - 25 € moins de 16 ans
Contact : 06 64 21 28 08

rendez-vous terroir : à la rencontre des passionnés!

Envie de découvrir le terroir autrement au côté des producteurs et artisans qui le font vivre ? Retrouvez l'ensemble des Rendez-vous terroir dans l'Agenda découverte du Parc et sur la rubrique Rendez-vous terroir du site Internet du Parc: www.terroir.parc-monts-ardeche.fr

et si l'arbre à pain m'était conté?

L'automne arrive et avec la saison les Rendez-vous terroir prennent une couleur "châtaigne". Michel et Sylvette, castanéiculteurs à Albon proposent de s'immerger, le temps d'un après-midi, dans leur quotidien de producteurs des Boutières, les mercredis et samedis d'octobre et de novembre. Entre balade, ramassage et gouter, une belle journée en famille attend les participants.

Informations :
Michel et Sylvette Faure
Le Petit Féouzet
07 190 Albon d'Ardèche
Tél. : 04 75 66 63 12
<http://lafermederouvier.fr>

si l'arbre à pain m'était conté



2011

Organisé
par le Parc

novembre



3 > Permanence conseil
des architectes du CAUE pour tous les projets
de construction et de rénovation.
Sur rendez-vous à la Maison du Parc.
04 75 36 38 60

5 > Dans la châtaigneraie de Jean-Victor,
rendez-vous terroir à l'écomusée des terrasses
Saint Michel de Chabrillanoux - 04 75 65 24 70

5 et 6 > Castagnades
de Vesseaux "Automne en fête, au pays de la
châtaigne"

5 et 6 > Castagnades
de St Julien du Gua "Couleur châtaigne"

13 > Cinéma au village
à Ailhon à 15h00

**18, 20 et 21 > Trois randonnées
découvertes** autour du châtaignier en Haute
Cévenne - 06 64 21 28 08

19 > La veillée d'avant
à L'école du vent de Saint-Clément
04 75 30 41 01

**30 > Projection du film
"Vivre ensemble à la campagne"**
au cinéma Le Palace à Aubenas à 18 h.

décembre

3 > Sortie officielle du Chatus 2009
à Rosières

14 > Cinéma au village
à Ribes à 16h30 et à 20h30

**du 19 au 24 > Ateliers laine pour
les enfants** - Ardelaine à Saint-Pierreville
Contact : 04 75 66 66 11

28 > Les contes de la Burle
à L'école du vent de Saint-Clément
04 75 30 41 01

janvier

15 > Cinéma au village
à Antraigues sur Volane, salle polyvalente,
14h30 et 17h00

Mars

6 > Cinéma au village
à Antraigues sur Volane, salle polyvalente,
20h30

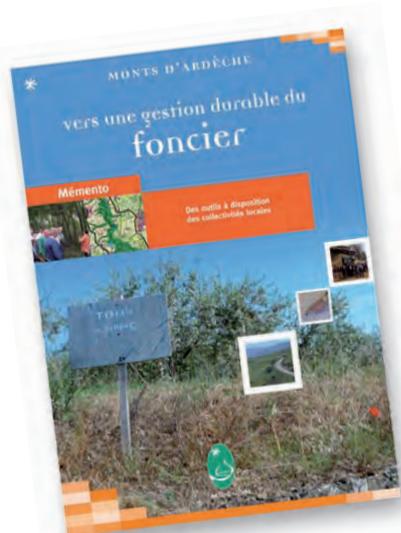
**30, 31 mars et 1^{er} avril
> Journées des Métiers d'Art**
Ces journées se dérouleront dans toute la France
et dans le Parc.
www.journeesdesmetiersdart.com



parutions



Vers une gestion durable du foncier



Mieux maîtriser les pressions foncières et permettre la reconquête d'espaces agricoles ou naturels délaissés : tels sont les objectifs de ce memento destiné à informer les élus des communes et les différents acteurs locaux sur les outils techniques et les moyens financiers proposés par le Parc.

**Memento disponible
gratuitement sur
demande au Parc
ou téléchargeable sur
www.parc-monts-ardeche.fr**

Reptiles et amphibiens d'Ardèche

Voir les choses autrement

Les salamandres crachent du venin et ensorcellent ceux qui les regardent !
Les couleuvres têtent les vaches !
Les crapauds donnent des verrues !
Les rainettes permettent de prédire la météo !

Qui n'a pas, une fois dans sa vie, entendu ces affirmations pour le moins saugrenues ? Dans cette nouvelle édition le Parc vous invite à découvrir la richesse de ce petit peuple rampant et sautillant, encore empreint de trop nombreux préjugés. 76 pages pour tout connaître de ces animaux fragiles, utiles et inoffensifs, à travers un livret richement illustré de magnifiques photos et aquarelles.

Edition du Parc 2011, David Léger, Pierrick Legobien, Catherine Lévêque. Coll. HORIZON PATRIMOINE. Prix de vente 12 euros





Dans vos assiettes

Les champignons constituent un "menu produit" de la forêt bien connu. Pourtant, leur récolte est réglementée. L'Etat tolère le ramassage de 5 kg par jour et par personne dans ses forêts domaniales. Pour le reste, c'est au bon vouloir du propriétaire !

Feuilleté d'automne aux cèpes et châtaignes (Marie-Thérèse Teyssier)

Ingrédients :

- 2 pâtes feuilletées
- 200 g de brises de châtaignes ou 500 g de châtaignes fraîches
- 30 g de cèpes séchés ou 300 g de cèpes frais
- 2 œufs
- 2 cuil. à soupe de crème fraîche
- Laurier, sel et poivre



Illustrations Clotilde Rengade

Préparation :

1. Cuire les brises ou les châtaignes fraîches à l'eau salée, avec 1 à 2 feuilles de laurier, puis les réduire en purée.
2. Cuire les cèpes secs après réhydratation dans l'eau salée ou les cèpes frais à la poêle avec très peu de matière grasse, saler. Les mixer en laissant des petits morceaux.
3. Mélanger la purée de châtaignes, les cèpes, la crème, un œuf, sel et poivre.
4. Etaler une pâte feuilletée, garnir avec l'appareil, recouvrir de la seconde pâte, souder à l'eau chaude, dorer au jaune d'œuf allongé dans un peu d'eau.
5. Cuire au four à 240c° pendant 15 minutes, puis 210 c° pendant 15 min.

Se déguste chaud ou froid, en accompagnement d'une salade ou en bouchées à l'apéritif.

Recette extraite de "La châtaigne en cuisine", livre édité par le Parc des Monts d'Ardèche en 2011.



Le chiffre : $42 * 125 = 17 \text{ m}^3$

Ce sont les mensurations d'un sapin géant abattu dans les années 90 au sein de la forêt domaniale des Chambons : 125 cm de diamètre * 42 mètres de haut, donnant une grume de bois de 17.3 m³. Toutefois, il n'est rien à côté des 11 mètres de diamètre, 110 mètres de haut et près de 1500m³ du séquoia géant "Général Scherman" situé en Californie.



Toponymie

De nombreuses appellations locales se rapportent au thème de la forêt : "Bosc", "Bosquet", "Malbosc"...

D'autres noms font directement référence à une espèce d'arbre : la Fage vient de "Fagus", le hêtre en latin. Quant à "La Blache", le "Blacha", ils renvoient au chêne, le chêne blanc (chêne pubescent) le plus souvent.

Le Vernet peut aussi découler du "verne", appellation locale désignant l'Aulne, ou encore les Fraysses en référence au frêne. Bien évidemment, les dérivés du châtaignier sont omniprésents : Chassagnes, La Castagnette, Chastannet...



Quizz

Combien trouve-t-on d'étages de végétation dans les Monts d'Ardèche ?

Réponse : 5 : meso-méditerranéen, supra-méditerranéen, collinéen, montagnard et subalpin (voir page 8)

Combien de temps met un arbre mort à se décomposer ?



Réponse : La moitié de la durée de sa vie. Ainsi, un arbre de 100 ans mettra 50 ans à se décomposer après sa mort. De quoi nourrir et abriter de nombreuses espèces utiles au recyclage de la matière et à l'enrichissement des sols !

Combien existe-t-il de qualité de bois ?

Réponse : 3. Le bois énergie ou bois d'industrie, le bois d'emballage (cagette, palettes...) et le bois d'œuvre (dit de sciage).



Combien y-a-t-il d'espèces d'arbre en Europe continentale ?

Réponse : On compte 127 espèces d'arbres dans toute l'Europe continentale mais on dénombre 200 espèces d'arbres sur 1 seul hectare de forêt Amazonienne.